

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet de modification des installations de stockage
des déchets radioactifs et réfection de Gentilly 2

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

Consultants VFP inc.

Décembre 2004

Présentation de l'entreprise

Consultants VFP inc. est une firme de consultants en ingénierie dont le siège social est situé à Trois-Rivières. Fondée à Trois-Rivières en 1959, Consultants VFP inc. offre des services d'ingénierie dans les spécialités :

- de génie civil
- structure
- mécanique
- électricité et instrumentation & contrôle

La firme compte près de 100 employés permanents dont 45 ingénieurs. La principale place d'affaires ainsi que son siège social sont situés à Trois-Rivières. La firme œuvre essentiellement pour une clientèle régionale et ce, tant au niveau industriel que public et parapublic.

Depuis les cinq dernières années, la firme a réussi à percer le marché international en offrant des services spécialisés dans le domaine des alumineries.

Avant-propos

Exploitée commercialement depuis 1983, la Centrale nucléaire de Gentilly 2 fait partie intégrante de notre milieu de vie. Localisée en bordure du Parc industriel et portuaire de Bécancour, Gentilly 2 constitue une usine de production qui offre des emplois de qualité, dans une région qui ne pourrait se priver d'une telle qualité d'emplois. De plus, son exploitation requiert régionalement une quantité importante de produits et services contribuant à l'essor économique de notre région.

La réalisation d'un projet majeur d'investissement qui aurait comme conséquence de prolonger l'exploitation d'une telle usine aura, sur le milieu, des effets bénéfiques à court, moyen et long terme.

Notre intérêt face au projet

À titre de consultants en ingénierie, Consultants VFP inc. oeuvre à la Centrale nucléaire de Gentilly 2 depuis près de quinze ans. Nos ingénieurs et techniciens ont été appelés à participer à une multitude de projets visant à maintenir et à assurer la sécurité en centrale et sur le site.

Hydro-Québec Gentilly 2 constitue pour notre firme un client récurant important qui, non seulement requiert nos services sur une base régulière, mais qui a permis à notre firme d'acquérir la crédibilité requise pour l'exportation de la valeur ajoutée de ses services d'ingénierie.

De façon spécifique, face au présent projet, notre firme porte un intérêt particulièrement élevé pour les raisons suivantes :

- **Maintien de l'expertise**

Ouvrant sur la scène régionale depuis nos origines, nous constatons qu'il est de plus en plus difficile d'attirer et même de conserver les meilleures ressources spécialisées du domaine de l'ingénierie et ce, faute de grands projets qui permettent à nos ingénieurs d'exploiter pleinement leurs connaissances et expertises. Notre implication auprès de la Centrale nucléaire de Gentilly 2 constitue un élément qui permet d'offrir à nos ingénieurs la possibilité de réaliser des projets où la rigueur est essentielle.

En 1995, Consultants VFP inc., en collaboration avec EACL (Énergie Atomique du Canada Ltée) et Hydro-Québec Groupe Équipement, a été mandaté pour réaliser les études d'ingénierie ainsi que les plans et devis pour la construction de l'ASSCI (aire de stockage à sec du combustible irradié).

L'expertise acquise par notre personnel par la réalisation de ce projet pourra être mise à contribution de l'IGDRS (installation de gestion des déchets radioactifs solides) et nous permettra de maintenir en région des emplois de qualité.

De plus, le projet de prolongement de vie de la centrale offre non seulement une perspective à plus long terme du maintien des emplois spécialisés que nous avons développés auprès de Hydro-Québec Gentilly 2, mais offrira l'opportunité de participer à une multitude de projets qu'impliquera une telle décision.

- Croissance de l'entreprise

Au-delà d'un simple maintien des emplois, les objectifs de croissance de notre entreprise ont été établis par l'adoption d'un plan stratégique. Bien qu'à court terme, la réalisation du projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de la Centrale nucléaire de Gentilly 2 pourrait présenter une opportunité momentanée, la direction de la firme vise une plus grande diversification.

Depuis la dernière décennie, le cartable de nos réalisations auprès de la Centrale nucléaire de Gentilly 2 a servi de moteur

à notre développement. Le très haut niveau de qualité de services exigé et requis à Gentilly 2 a cautionné la valeur de nos réalisations et nous a permis d'accéder à d'importants mandats d'ingénierie régionaux. Les références données aux projets réalisés en milieu nucléaire ont également contribué à nous donner accès au marché extérieur.

Nous évaluons que près de 50% du personnel de Consultants VFP inc. a, à un degré d'implication divers, été appelé à collaborer à divers projets à la centrale nucléaire. D'autre part, nous estimons qu'environ 15% de notre personnel oeuvre sur une base régulière pour le compte de Hydro-Québec Gentilly 2.

La réalisation d'un projet majeur d'investissement à la Centrale nucléaire Gentilly 2 assurera non seulement l'emploi d'un bon nombre de notre personnel mais contribuera à bonifier le cartable de nos réalisations. Cette bonification permettra en retour l'accès à d'autres projets structurants pour l'entreprise et contribuera à sa croissance et à l'amélioration de la qualité de vie des membres de notre personnel et de leur famille.

Conclusion

Nous souhaitons que la Commission saura apprécié les arguments développés au cours de ses audiences et prendra en considération le fait que le projet présenté réponde non seulement à l'intérêt général des québécois, mais constitue pour notre région un apport économique qui contribuera à l'amélioration de la qualité de vie d'une majorité des gens vivant en Mauricie.